

aura prochainement lieu à Monastir, ville sacrée des Serbes et seconde capitale du royaume.

Les Evénements de Grèce

Les Alliés protégeront les vénizélistes
Athènes, 28 Novembre.
L'amiral Darligé du Fournet a eu, lundi, avec le roi Constantin, une longue conversation. L'amiral a insisté ensuite sur les commerçants vénizélistes à qui des menaces avaient été adressées et leur a donné l'assurance que les Alliés les protégeront contre toute agression.

Un ultimatum à la Grèce

L'amiral français exige la livraison du matériel de guerre
Athènes, 28 Novembre.
L'amiral Darligé du Fournet aurait, à la suite du refus du gouvernement hellénique de livrer à l'Entente les armes, les munitions et le matériel de guerre, décidé de transmettre à la Grèce un ultimatum fixant un terme à l'emploi pour l'acceptation des demandes contenues dans sa dernière note.
Pour le moment, l'amiral a prohibé le transport, au dehors de la capitale, de l'artillerie et du matériel de guerre qui se trouvent à Athènes.

Sur le front roumain

Le recel des Roumains constitue une nécessité stratégique
Paris, 28 Novembre.
Le général Berthou, dans le Petit Journal, écrit sur la situation roumaine :
Les Roumains n'ont pas pour le moment autre chose à faire qu'à reculer vers les Russes, reculer, plus exactement l'entente, tenant particulièrement les circonstances leur permettant de tenir, et, en somme, pour ne plus parler de leur erreur du début, ils tirent maintenant de leur position le meilleur parti possible.
Cette position serait beaucoup plus dangereuse s'ils étaient menacés d'être isolés des Russes par la manœuvre de l'ennemi. Le seul des Roumains, si les Russes ont le nécessaire, ne doit être considéré que comme un premier acte fort douloureux, mais non lui des Serbes. Le premier acte de résistance dans la limite du possible doit être suivi d'un second où il ne s'agit plus simplement de tenir et de résister passivement, mais d'attaquer.
Si la manœuvre de la merne n'est pas dans le programme à envisager, il y en a d'autres ; ne les croit pas nous borner à envisager ce que peut faire l'ennemi et éviter d'attirer son attention sur les ripostes possibles pour le cas, peu probable d'ailleurs, où les Serbes s'attaqueraient.
Enfin, il faut ajouter que nous restons toujours dans l'ignorance la plus complète au sujet de mouvements de troupes roumaines et leur connaissance serait la base même de tout raisonnement.

Les journaux allemands d'hier soir ne signalent rien de particulier sur le front français.

En Roumanie, par contre, toute la ligne de l'Olt serait, d'après eux, au pouvoir des Allemands. Les Roumains fortifieraient hâtivement la rive gauche du Danube.

D'après les dépêches bulgares, les troupes germano-bulgares de l'armée de l'Est, à Alexandria, ont franchi le fleuve à Sistova, auraient continué leur marche en avant. En Valachie, les troupes bulgares ont passé le Danube à Orchovo, Alom et à Vidin. Ils auraient occupé Bechet et Ralajal.

Les Roumains se replient toujours
Londres, 28 Novembre.
L'armée roumaine, dit le Times, continue à se replier, mais elle conserve son front entièrement intact, sauf sur un point qui n'est pas, d'ailleurs, d'une importance vitale. Elle a dû abandonner la ligne de l'Olt.

La plus forte pression des ennemis s'exerce sur les flancs de nos alliés. Sur celui du Sud, l'armée du général Berthou, qui se bat sur la rive orientale de l'Olt, inflige, sous le profond feu d'artillerie de 150 canons, les Roumains ont donc perdu le contrôle du Danube.

Entre temps, les troupes roumaines d'Orsova, complètement coupées de l'armée principale, continuent à combattre avec acharnement en opérant leur retraite vers le Sud-Est, où elles devront finalement se joindre à l'armée principale opérant près du Danube. Il semble que les troupes roumaines ont pu pratiquement se retirer, sans éprouver de pertes appréciables.

Le plan de l'état-major roumain
Zurich, 28 Novembre.
On mande de Sofia que les Roumains n'auraient apporté qu'une résistance très faible au passage du Danube par Mackensen, par la raison qu'ils ont décidé d'évacuer la petite Valachie.

D'autre part, la résistance principale aurait lieu sur une ligne qui commence à Giurgiu, ou peut-être plus en aval du Danube. Cette ligne est celle de l'Arges, qui se dirige vers Kamulung, vers l'Ouest, son appui principal serait la forteresse de Bucarest.

De cette sorte, les sources de pétrole de Roumanie seraient protégées contre l'invasion. Les événements des semaines prochaines montreront si ce plan réussira.

Le but des Allemands sera poursuivi jusqu'au bout
Londres, 28 Novembre.
On télégraphie de Bucarest que pour empêcher de la rive gauche le Danube de passer dans le périmètre des forces allemandes, les Allemands persévèrent dans leurs tentatives de forcer les passages des Carpathes, même au risque de subir de graves défaites sur les fronts russes et français. Ils veulent à tout prix atteindre le but qu'ils se sont proposé.

Les renforts russes en Valachie
Londres, 28 Novembre.
On mande de Rome que d'après des informations de source diplomatique, les Roumains continuent leur retraite en combattant sur le front de Valachie où des renforts russes sont en voie de concentration. Le passage du Danube par les troupes de Mackensen est entravé par les inondations. En Dobroudja, l'avance des Russo-Roumains continue.

Les Bulgares évacuent leurs blessés
Pétrograd, 28 Novembre.
On mande d'Odessa que les Bulgares évacuent sur l'intérieur les blessés de tous les hôpitaux de Sofia, Varna, Roushouk et de toutes les autres villes situées près du Danube ou de la mer.

Les chiens allemands désertent
Paris, 28 Novembre.
On mande de Bucarest que les troupes allemandes qui opèrent dans les Carpathes se servent beaucoup de chiens détracteurs qui ont été envoyés en avant à la recherche des troupes et de postes roumains et avertissement de leur présence par leurs aboiements.

Les soldats roumains n'ont pas tardé à découvrir le moyen de les rendre inoffensifs. Ils jettent aux chiens, dès qu'ils les aperçoivent, de la nourriture, les flattent et les caressent, et dans la plupart des cas, les animaux ne retournent plus auprès de leurs anciens maîtres.

Un nouveau Raid de Zeppelins sur l'Angleterre

Deux dirigeables allemands descendus
Londres, 28 Novembre.
Le bureau de la presse communiqué, ce matin, la note suivante :

Hier soir des dirigeables ennemis ont passé la côte Nord-Est. On signale que des bombes ont été lancées en différents endroits dans les comtés septentrionaux ; mais jusqu'à présent on ne signale ni pertes de vie, ni dégâts.

Un communiqué officiel

Le Bureau de la Presse de Londres annonce que le communiqué suivant vient d'être publié par le feld-marschal commandant les forces de l'intérieur, à 10 h. 45 du matin :
Un certain nombre d'aéronefs ennemis se sont approchés de la côte Nord-Est de l'Angleterre, entre dix heures et onze heures, la nuit dernière. Ils ont lancé des bombes sur divers endroits des comtés de Yorkshire et de Durham. On croit que les dégâts ne sont pas considérables.
Un des dirigeables fut attaqué par un aérostat militaire et s'abîma en flammes dans la mer, au large de la côte de Durham.
Un autre dirigeable apparut dans les comtés de l'Est de l'Angleterre, dans quelques bombes sur plusieurs localités. A son retour, il fut attaqué, à plusieurs reprises, par des avions militaires et par les canons ; il semble avoir été endommagé car il ne poursuivit sa route que très lentement et ne put pas atteindre la côte.
Un témoin oculaire de la chute d'un des deux zeppelins raconte qu'il se trouvait avec plusieurs autres personnes dans une gare de chemin de fer lorsqu'il vit un zeppelin à peu de distance de la ville où il se trouvait. Le dirigeable était distinctement visible car il était pris dans les faisceaux lumineux de cinq projecteurs.
Pendant une ou deux minutes, le zeppelin resta immobile et ne lança aucune bombe. Alors les canons commencèrent à diriger leurs feux sur lui. Le premier coup fut trop court, le second trop long, le troisième projeté éclata au-dessus du dirigeable. Un quatrième atteignit l'enveloppe à l'avant du dirigeable.
Peu après on vit le ballon descendre en vrille et les projecteurs le perdirent. Au bout de quelques minutes, on entendit plusieurs nations venant de l'endroit où se trouvait le témoin. Il s'écoula six minutes entre le moment où le zeppelin fut aperçu et celui où il fut touché.
L'éclat des flammes était visible à cinquante kilomètres.
Le feld-marschal Zeppelin fut abattu sur la côte Nord-Ouest. Un correspondant dit qu'il se brisa en quelques secondes après avoir été touché.
Un correspondant dit que plusieurs zeppelins participèrent au raid de ce matin et que certainement trois ont été vus.

La chute d'un zeppelin

Londres, 28 Novembre.
Un témoin oculaire de la chute d'un des deux zeppelins raconte qu'il se trouvait avec plusieurs autres personnes dans une gare de chemin de fer lorsqu'il vit un zeppelin à peu de distance de la ville où il se trouvait. Le dirigeable était distinctement visible car il était pris dans les faisceaux lumineux de cinq projecteurs.
Pendant une ou deux minutes, le zeppelin resta immobile et ne lança aucune bombe. Alors les canons commencèrent à diriger leurs feux sur lui. Le premier coup fut trop court, le second trop long, le troisième projeté éclata au-dessus du dirigeable. Un quatrième atteignit l'enveloppe à l'avant du dirigeable.
Peu après on vit le ballon descendre en vrille et les projecteurs le perdirent. Au bout de quelques minutes, on entendit plusieurs nations venant de l'endroit où se trouvait le témoin. Il s'écoula six minutes entre le moment où le zeppelin fut aperçu et celui où il fut touché.
L'éclat des flammes était visible à cinquante kilomètres.
Le feld-marschal Zeppelin fut abattu sur la côte Nord-Ouest. Un correspondant dit qu'il se brisa en quelques secondes après avoir été touché.
Un correspondant dit que plusieurs zeppelins participèrent au raid de ce matin et que certainement trois ont été vus.

Une nouvelle attaque

Un aéroplane ennemi jette des bombes sur Londres
Londres, 28 Novembre.
Le feld-marschal commandant en chef les forces de l'intérieur publie le communiqué suivant, à 15 heures :

Ce matin, entre 11 h. 50 et midi, six bombes ont été lancées sur Londres par un aéroplane ennemi, volant à une grande hauteur, au-dessus de la brume. Quatre personnes ont été blessées. L'une d'elles, une femme, grièvement. Les dégâts matériels sont peu considérables.

Les Impôts nouveaux

LES PRIX DES TIMBRES, DES TELEGRAMMES, DES TELEPHONES SERA ELEVE
Paris, 28 Novembre.
La Commission du Budget vient de compléter la série des décisions prises au sujet des impôts nouveaux ou des surtaxes en votant les prix des timbres, des télégrammes, des téléphones. Voici les nouveaux tarifs qu'elle a adoptés :

Letres. — La taxe de la lettre ordinaire d'est-à-dire ne dépassant pas 50 grammes, est élevée de 10 à 15 centimes ; la taxe sera de 20 centimes pour les lettres dont le poids sera compris entre 50 et 100 grammes et de 30 centimes pour les lettres entre 100 et 200 grammes ; les lettres de 200 grammes et au-dessus paieront 40 centimes ; la taxe sera de 5 centimes par 50 grammes.

Dépêches. — Le prix de 5 centimes par mot n'est pas modifié ; mais il sera établi une surtaxe de 25 centimes sur toute dépêche jusqu'à 50 mots et de 50 centimes au-delà de 50 mots.

Correspondances postales. — Le prix des correspondances postales sera de 7 centimes grammes au plus sera porté de 20 à 40 centimes. Il sera élevé à 75 centimes pour les correspondances dont le poids sera compris entre 7 et 20 grammes.

Abonnements téléphoniques. — Le prix de l'abonnement téléphonique particulier sera élevé de 400 à 450 francs par an ; le prix de l'abonnement pour les immeubles sera élevé à 500 francs. L'abonnement supplémentaire de ligne greffée sur l'abonnement d'immeuble sera élevé de 50 à 100 francs.

Enfin, les abonnements de cafés, hôtels, restaurants et autres établissements publics, seront élevés à 800 francs. L'ensemble de ces relevements de taxes procurera au Trésor une recette supplémentaire de 60 millions.

Le Fodis belge Verhaeren écrasé sous un Vagon

Rouen, 28 Novembre.
Le poète belge Verhaeren, venu à Rouen dimanche, pour y faire une conférence, se perdit le soir pour Paris, par le train de 13 h. 41. A la gare de la rue Verie, il s'agit de monter dans le train déjà en marche ; l'infortuné fut bousculé et glissa sous les roues du wagon. M. Verhaeren fut horriblement broyé et on le releva mourant.

UNE PROPOSITION DE M. LOUIS MARTIN

Paris, 28 Novembre.
En apprenant la mort si tragique de M. Verhaeren, M. Louis Martin, sénateur du Var, vient d'adresser à M. le président du Conseil la lettre suivante :

Monsieur le président, le monde civilisé apprendra avec douleur la mort si tragique de l'illustre poète belge Verhaeren. Ne pensons pas qu'il y a une loi de la mort, après avoir été le fa-

milite et le gouvernement belge, de faire, aux frais de l'Etat français, les funérailles de ce grand homme et de transférer, et attendant que la Belgique libérée puisse le recevoir, son corps au Panthéon.

Il y a quelques jours, le grand écrivain polonais Sienkiewicz succombait de la douleur que lui causent les nouvelles violences exercées contre la Pologne par les deux empires de proie, l'Autriche et l'Allemagne. Aujourd'hui, c'est le grand écrivain Verhaeren qui meurt au cours de son noble apostolat, victime d'une catastrophe.

Devant ces deux morts illustres qui ont contribué à ce que nous sommes, il nous sentons inclinés de la Pologne et de la Belgique, nous nous inclinons respectueusement dans l'espérance des prochaines réparations. Veuillez agréer, etc.

La Revision des Exemptés et Réformés

Comment se fera la visite
Paris, 28 Novembre.
Si le projet gouvernemental est voté, comment se fera la visite ?

Le Parlement aura d'abord à décider si de telles commissions sont compétentes en regard des civils, sur lesquels on s'accordait jusqu'à ce jour à penser qu'elles ne pouvaient avoir aucune action.
Quoi qu'il en soit, le sous-secrétariat du service de Santé se préoccupe dès maintenant des moyens propres à assurer aux incriminés militaires de ces Commissions avec un soin tout particulier. Les commissions d'investigation les plus récentes seront mis à leur disposition pour éclairer leur diagnostic. Il leur sera prescrit de procéder aux examens avec une attention particulière. Peut-être même sera-t-il créé dans chaque chef-lieu de région militaire un centre de spécialistes appelés à se prononcer en cas de doute. On voudrait aussi que les commissions soient munies de toutes les objections politiques et économiques, il n'y a pas moins d'objections purement techniques.

Le ministre suspend les engagements spéciaux

Paris, 28 Novembre.
Le ministre de la Guerre vient de décider, étant donné le nombre important d'engagements spéciaux contractés ces jours derniers, de suspendre provisoirement les inscriptions dans les bureaux de recrutement. Toutes les inscriptions établies jusqu'à hier soir seront néanmoins valables et les intéressés recevront leur affectation.

Le ministère va établir une statistique des engagements spéciaux

Paris, 28 Novembre.
Le ministre de la Guerre a télégraphié hier à tous les gouvernements militaires avant d'avoir pris la décision de suspendre les engagements spéciaux :

En raison du grand nombre probable de candidats à l'engagement spécial qui se présenteront jusqu'au 1^{er} décembre dans les différents recrutements, je vous rappelle la nécessité de tenir la main aux formalités exigées pour contracter un engagement de cette nature :

1^o Indiquer télégraphiquement le 2 décembre (infanterie, 2^o bureau) ;
2^o Quel est le nombre d'hommes qui ont été admis à l'engagement spécial et quel est celui du 29 novembre et le 1^{er} décembre ;
3^o Combien ont été admis à contracter cet engagement dans la même période ;
4^o Parmi ces derniers combien paraissent avoir un service armé, combien un service auxiliaire.

L'opinion de la presse

Paris, 28 Novembre.
Les journaux continuent à protester contre le projet de nouvelle revision des exemptés et réformés.

M. Henry Paté écrit dans l'Evénement :
Poussons la fabrication de notre matériel de guerre ; intensifions la production des munitions et le jour où nous aurons besoin de nos armes, nous aurons un défilé de fer et d'acier, s'il nous faut de plus gros effectifs, nos alliés nous donneront, sans nous attendre, les hommes nécessaires, nos machines, nos impôts, et de ruiner ainsi la vie économique de la France qui a déjà tant donné.

Et plus loin :
La plus grande préoccupation du projet de loi semble être de donner satisfaction à l'opinion publique qui exige, dit-on, ce nouvel acte d'honneur. Cela est en soi une erreur. Ce qui est réclamé n'est pas de semblable, mais le réarmement, il faudra savoir lui résister.

Le Courrier de l'Est comprend l'importance de certaines mesures ; elle s'incarne toujours devant l'héritier national. Pourquoi donc ne pas lui faire connaître et entendre ce que nous demandons et ce que nous voulons ?

Le Courrier de l'Est rappelle l'importance de certaines mesures ; elle s'incarne toujours devant l'héritier national. Pourquoi donc ne pas lui faire connaître et entendre ce que nous demandons et ce que nous voulons ?

Après la Mort de l'Empereur d'Autriche

Le transfert du corps au palais de la Hofburg
Genève, 28 Novembre.
Le transfert du corps de François-Joseph, de Schoenbrunn au palais de la Hofburg, a été accompli, assure une note officielle, avec une imposante manifestation. Un peu avant 10 heures du soir, la levée du corps a été faite par le grand maître de la Cour, accompagné de six chevaux, avaient pris place le premier grand maître de la Cour, deux adjudants militaires et les aides de camp du défunt.

Le cortège était dirigé par le grand maître de la Cour, accompagné de six chevaux, avaient pris place le premier grand maître de la Cour, deux adjudants militaires et les aides de camp du défunt.

Le cortège était dirigé par le grand maître de la Cour, accompagné de six chevaux, avaient pris place le premier grand maître de la Cour, deux adjudants militaires et les aides de camp du défunt.

Le cortège était dirigé par le grand maître de la Cour, accompagné de six chevaux, avaient pris place le premier grand maître de la Cour, deux adjudants militaires et les aides de camp du défunt.

Le cortège était dirigé par le grand maître de la Cour, accompagné de six chevaux, avaient pris place le premier grand maître de la Cour, deux adjudants militaires et les aides de camp du défunt.

Le cortège était dirigé par le grand maître de la Cour, accompagné de six chevaux, avaient pris place le premier grand maître de la Cour, deux adjudants militaires et les aides de camp du défunt.

Le cortège était dirigé par le grand maître de la Cour, accompagné de six chevaux, avaient pris place le premier grand maître de la Cour, deux adjudants militaires et les aides de camp du défunt.

LA CENSURE

Un article de M. Briand jugé séditionnel
Paris, 28 Novembre.
Le numéro 7 de La Grimaire vient d'être saisi.

Son crime ?
Avoir reproduit un article d'avant-guerre de M. Aristide Briand et intitulé : « Suprême lâcheté ».

Cet article a été jugé non pas inexact, mais séditionnel.

Cependant, il apparaît nettement que la présentation satirique de cet article d'ancienne date n'a rien de séditionnel, mais qu'elle n'a plus qu'une portée morale publique.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES
Paris, 28 Novembre.
Les débats du Palais-Bourbon ont, cet après-midi, leur physionomie la plus calme. Presque tous de public. Quelques personnes seulement se sont dérangées pour venir assister à la courte séance qui doit précéder le Comité secret.

La séance publique

Les députés viennent plus nombreux qu'à l'ordinaire, mais leur arrivée s'effectue progressivement par les trois portes qui leur sont réservées. Aussi n'y a-t-il aucun mouvement inutile dans les tribunes.

M. Deschanel monte à 9 heures 15 au fauteuil présidentiel. Les députés entrent aussitôt en séance.

La séance est ouverte à 2 h. 15. Il y a 450 députés environ.

La Chambre adopte sans débat la proposition de loi relative au décret de M. Briand concernant les chemins de fer d'intérêt local et les tramways. Elle adopte le projet de loi relatif à la réorganisation de la Cour des comptes.

Le Comité secret

M. Alexandre Blanc. — Et le Comité secret ?
M. Deschanel. — Attendez. Je suis saisi d'une demande de Comité secret signée de 20 membres. Ceux qui sont d'avis de voter cette demande déposeront dans l'urne un bulletin blanc.

Cris sur tous les bancs : A mains levées ! à mains levées !
Les mains se lèvent d'eux-mêmes. Le Comité secret est donc voté à mains levées à l'unanimité.

La séance publique a duré quelques minutes. Les huissiers font évacuer les tribunes ; la plupart des députés restent en séance.

Conformément au règlement observé en pareil cas, les huissiers s'emploient à faire évacuer les tribunes et les salles attenantes. Les députés seuls sont admissibles dans la salle d'attente du public qui leur est réservée.

A 2 heures 45, les sonneries électriques annoncent l'ouverture du Comité secret.

Cette première séance est levée à 6 heures 20.
La discussion continuera demain.

SENAT

Paris, 28 Novembre.
La séance est ouverte à 3 heures 25. M. Antonin Dubost préside.

M. Antonin Dubost prononce l'éloge funèbre de M. de Poméran, sénateur de la Loire-inférieure.

L'IMPOT SUR LE REVENU

La discussion reprend alors sur le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu. Le Sénat avait déjà voté un certain nombre d'articles qui avaient été renvoyés à la Commission qui présente une nouvelle rédaction.

M. Antonin Dubost donne lecture de la nouvelle rédaction de l'article 13, établissant une taxe spéciale sur les bénéfices réalisés par les commerçants et industriels.

M. Antonin Dubost donne lecture de la nouvelle rédaction de l'article 13, établissant une taxe spéciale sur les bénéfices réalisés par les commerçants et industriels.

M. Antonin Dubost donne lecture de la nouvelle rédaction de l'article 13, établissant une taxe spéciale sur les bénéfices réalisés par les commerçants et industriels.

M. Antonin Dubost donne lecture de la nouvelle rédaction de l'article 13, établissant une taxe spéciale sur les bénéfices réalisés par les commerçants et industriels.

M. Antonin Dubost donne lecture de la nouvelle rédaction de l'article 13, établissant une taxe spéciale sur les bénéfices réalisés par les commerçants et industriels.

toient les étudiants qui, pour l'instant, se voient interdite les inscriptions et les examens.

Le ministre de l'Instruction publique cherche une solution complète.

Pour la question du baccalauréat, il est certain qu'il y aura, au commencement de l'année, une session exceptionnelle. La date n'est pas encore fixée. Les intéressés seront prévenus à l'avance.

On a questionné le délai d'un an entre les deux parties de l'examen, on n'envisage pas de modifications possibles ; celles-ci ne pourraient être que préjudiciables aux études et à la qualité des examens déjà singulièrement critiquable.

Dans les Facultés, on est tout disposé à accorder des facilités aux mobilisés ou à ceux qui sont sur le point de partir. Mais la décision du Conseil supérieur et du ministre.

A travers les Journaux

Paris, 28 Novembre.
L'Homme Enchaîné. — De l'ordre. — De M. G. Clemenceau :

Avant d'aborder le problème de la mobilisation civile, il faut tout d'abord que la mobilisation militaire soit définitivement parachevée. On peut d'autant moins le contester qu'il s'agit d'appeler à occuper certains postes de combat ceux qui ont été mobilisés à l'arrière.

Le remplacement des militaires par des hommes du service civil n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

La mobilisation civile n'est pas une question de principe, mais de faits, surtout si l'on arrive à rendre au front l'équivalence de ce qui lui est enlevé, ce qui suppose d'abord qu'on cessera de réclamer au front ce qu'on ne peut pas lui donner.

Notes Marseillaises

Le Sucre

Rassurons ceux qui, à Marseille et ailleurs, s'affolent à la pensée que le sucre manquera. On a fait valoir que les terres productrices de betteraves étaient en diminution par suite de l'occupation allemande sur nos départements du Nord. C'était exact ; mais l'Afrique, qui suit avec attention les marchés, a jugé que la betterave était intéressante. Le résultat, c'est qu'à l'heure actuelle, les terrains producteurs sont d'une étendue sensiblement égale à celle d'avant la guerre. Les chiffres le prouvent.

En 1913 Actuellement
France 242.500 hectares 47.500
Italie 52.800 » 55.000
Hollande 58.400 » 63.600
Roumanie 13.100 » 12.500
Amérique 196.500 » 310.800
563.300 509.400

Pour le sucre de canne, le statisticien Hilmy estime que la nouvelle campagne assurera tous les besoins. Il pense même qu'il y a dans le monde un excédent

COMMUNIQUÉS DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LES SOUS-MARINS ENNEMIS

Les Rescapés du «Joannis» arrivent à Marseille

Nos dépêches ont signalé, il y a deux semaines, le naufrage du vapeur grec Joannis. Tout l'équipage fut sauvé et il est arrivé par chemin de fer avant-hier soir.

GOVERNEMENT PROVISOIRE HELLENIQUE

Un Appel aux Hellènes de Marseille

Le Comité National des enrôlements, section de Marseille, fait appel à tous les Hellènes en état de porter les armes.

A l'Opéra municipal

Cette reprise du délicieux ouvrage d'Ambroise Thomas, demeuré si éminemment populaire, méritait, hier, d'être présentée dans une salle digne de son auteur.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Dans son audience d'hier matin le jury a jugé le nommé Gippioni Jacques, mineur, âgé de 56 ans, qui était inculpé d'attentat à la pudeur.

Le Troisième Concert de l'Association artistique de Provence

Voici le beau programme du troisième concert que l'Association artistique de Provence donnera samedi prochain 2 décembre 1916, à 8 heures.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms de M. Louis Dupuy, caporal au 2^e zouaves.

Remise de décorations

Hier à six heures, au cours d'une cérémonie, la remise de décorations à quelques braves et à leurs familles.

Cours du soir aux Réformés

Ce soir, à l'école communale de la rue Barthélémy, de 6 heures 30 à 8 heures.

L'Offensive des Alliés

LA SITUATION

Paris, 29 Novembre, 1 h. 30. Les opérations continuent toujours sur notre front où l'on ne signale que l'habituelle canonnade dans la Somme et devant Verdun.

LA REVISION DES EXEMPTES ET REFORMÉS

Les Engagements spéciaux ne sont plus suspendus

Paris, 28 Novembre. Les bureaux de recrutement ont reçu de nouvelles instructions aux termes desquelles ils peuvent continuer à recevoir les engagements spéciaux.

M. Commandini et M. Briand échangent des Télégrammes

Paris, 28 Novembre. Au moment de quitter la France, pour rentrer en Italie, M. Commandini, ministre d'Etat, a adressé le télégramme suivant :

Les Impressions d'une Victime des Sous-Marins

Très sensible aux sentiments cordiaux dont vous avez eu l'aimable pensée de m'évoquer l'expérience, je vous exprime mes remerciements les plus sincères.

Le récit d'un rescapé du «San-Bernardo»

Paris, 28 Novembre. Le Temps publie les impressions d'une victime de sous-marin allemand. Voici le récit de l'un d'eux qui se trouvait à bord du San-Bernardo.

Le Gouvernement transféré à Jassy

Bucarest, 28 Novembre. Les autorités gouvernementales ont quitté la ville, il y a plusieurs jours, à destination de Jassy.

Ce que disent les Allemands

Genève, 28 Novembre. Suivant les journaux allemands du soir, en Roumanie, l'OI aurait été franchi et Curtze-Arpeim serait tombé au pouvoir des Allemands.

Les Crimes de l'Allemagne

LES DÉPORTATIONS DES BELGES

La Hollande a demandé à l'Allemagne si elle n'avait pas beaucoup de réfugiés en Hollande et si elle n'avait pas besoin de réfugiés en Belgique.

Les Belges déportés en Allemagne meurent de faim

La Haye, 28 Novembre. Le démantèlement des déportés belges de Belgique en Allemagne est tel que le gouvernement belge s'est vu dans la nécessité de faire un envoi important de pain pour les nourrir.

Communiqué officiel Sur le Front italien

Paris, 28 Novembre. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant : 28 Novembre 1916, 22 heures. L'artillerie allemande a violemment bombardé, aujourd'hui, notre front de part et d'autre de l'Ancre.

Communiqué officiel belge

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant : Rien à signaler sur le front de l'armée belge.

Sur le Front roumain Sur le Front russe

Bucarest, 28 Novembre. L'état-major roumain fait le communiqué officiel suivant :

Sur le Front roumain

FRONTS NORD ET NORD-OUEST. — Sur la frontière ouest de la Moldavie, il ne s'est produit aucun changement.

Sur le Front russe

Pétrograde, 28 Novembre. Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

Un Engagement naval dans la Mer du Nord

Commentant les dépêches allemandes sur un engagement dans la mer du Nord, une note de l'Amirauté déclare que le châtiment armé Nord, qui était de service au large de la côte orientale de l'Angleterre.

Les Programmes d'Admission à l'Ecole Polytechnique et à Saint-Cyr

Paris, 28 Novembre. Le ministre de la Guerre a décidé, à la date du 22 novembre, d'unifier, à partir de 1917, les programmes d'admission à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Les Déclarations d'Exportation de Marchandises prohibées

Paris, 28 Novembre. Le service des Douanes a en l'occasion de constater que les déclarations annexes produites par les exportateurs, en conformité de l'article 1^{er} de l'interdiction du 2 mai 1916, ne faisaient que des mentions de marchandises et non des déclarations.

La Piraterie allemande

Navires capturés et coulés. Londres, 28 Novembre. La Lloyd annonce que le vapeur Villemoes a été capturé.

La Guerre en Orient

Sur le front de Macédoine

Salonique, 28 Novembre. Sur le front de Doiran, dans le secteur Makoukovo, nos troupes ont effectué, après une préparation d'artillerie, un raid qui a été couronné du succès de nombreux ennemis ont été tués.

Le commandant des troupes Italiennes cité à l'ordre de l'armée

Rome, 28 Novembre. A la suite de la bravoure montrée par les troupes italiennes qui ont concouru aux opérations de la conquête de Monastir, le commandant des forces italiennes de ce secteur, le général Desenzani, a été cité, avec le commandant de la division française, à l'ordre du jour de l'armée d'Orient.

La Levée en Masse en Allemagne

Genève, 28 Novembre. On mande de Berlin que les représentants des partis du Reichstag, à l'exception de la communauté ouvrière du travail, qui rejette absolument la loi de mobilisation civile, ont, dans une conférence confidentielle, cherché à expliquer les motifs de leur opposition au projet.

La destruction du deuxième dirigeable

Londres, 28 Novembre. Le correspondant d'une ville de la côte Est décrit ainsi la destruction du deuxième zepppelin :

La Perdite du Navire-Hôpital «Britannic»

Londres, 28 Novembre. L'Amirauté communique le rapport du vice-amiral commandant à l'inspection de l'épave du navire-hôpital Britannic, qui a été coulé par une mine.

Les Internés français et allemands en Suisse

Berne, 28 Novembre. Dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, un convoi de 500 internés français arrivés à Berne, à minuit 45, et reparti, à 4 heures 45, pour être dirigés sur différents lieux d'internement.

COMMUNICATIONS

Smileurs de Paris. — Le Syndicat, en prévision de l'indication du 1^{er} décembre, rappelle que le prix de la retaille a été fixé à 5 fr. le cent pour les pavés de La Ciotat et à 7 fr. pour ceux de Bagnols.

AVIS DE MESSE

M. Dupuy, 26, avenue de Tourville, Paris, envoie sur demande la brochure gratuite n° 19 indiquant le traitement.

AVIS DE DECES

Le Conseil d'administration du Syndicat des Propriétaires Marseillais a l'honneur d'informer ses adhérents du décès de M. L. BAY, épouse de leur dévoué président, et les prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu ce matin, à 9 heures 30, rue Hoügier, 4.

